

V. RAPPORT DE LA COMMISSION « AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES – AI »

Mesdames et Messieurs,

Réunis en leurs séances ordinaires des 8 avril 2019 et 13 mai 2019, les membres de la commission « Aménagement & Infrastructures » ont examiné la demande de crédit pour l'audit énergétique et étude de faisabilité à l'Ecole Robert-Hainard.

Ce dossier a été amené et présenté par Monsieur Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la commune de Bernex.

Il est rappelé que l'Ecole Robert-Hainard a été construite en deux étapes et que les constructions de l'époque n'avaient pas les mêmes exigences qu'aujourd'hui, notamment en termes de chauffage. Dès lors, la demande de crédit présentée a pour objectif de réaliser un audit énergétique complet des bâtiments, afin de disposer d'une vue d'ensemble pour planifier les travaux à réaliser dans la meilleure chronologie possible. L'étude portera sur les enveloppes du bâtiment scolaire et de la salle omnisports. Des analyses seront réalisées sur les installations de production de chaleur, les installations de ventilation, les installations sanitaires et les installations de piscine. Les mandataires seront sollicités pour venir avec des propositions d'énergie renouvelable. L'objectif est également de pouvoir adjoindre le ½ groupe scolaire en cas de réalisation. Les actions et la pertinence des travaux seront priorisées en fonction du gain énergétique induit.

Après présentation, une commissaire rappelle qu'une demande de crédit a été votée pour la rénovation des verrières, respectivement pour installer des panneaux solaires sur la salle omnisports. Il est répondu que les panneaux solaires ont été posés et la centrale est en fonction. Pour ce qui concerne les verrières, il a été décidé de disposer d'une étude globale pour effectuer les travaux. La réalisation des travaux a été momentanément stoppée.

Un commissaire s'enquiert des heures de prestations d'architecte et d'ingénieur qui semblent importantes. Il lui est expliqué que trois bureaux ont rendu une offre et que les chiffres inscrits dans la demande de crédit correspondent bien au prix du marché.

Un autre commissaire relève que jusqu'à présent les travaux relatifs aux écoles ont été amenés en commission de manière saucissonnée et que cet audit énergétique prendra une dimension plus complète. Un autre commissaire rajoute que cette analyse globale aurait dû être réalisée avant d'établir des demandes de crédit au coup par coup.

En cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au premier crédit significatif pour les réalisations qui seront votées ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci.

La commission prend acte de l'ensemble des propos échangés et après concertation des préposés à la délibération, la commission « Aménagement & Infrastructures » **accepte cette demande de crédit No. AI 21-2019-57 d'un montant total de CHF 102'000 TTC par**

8 pour 0 refus et 0 abstention (8 membres présents).

Bernex, le 21 mai 2019

Le rapporteur remplaçant :
Ivan Sierro